



Anonymous



Depuis plusieurs mois, **FO** alerte la Direction de la dangerosité du parcours allant du métro ou de la gare vers le nouveau site MPJ Lille Lesquin pour nos collègues qui doivent s'y rendre à pieds, cf. notre tract du 1er juillet dernier :
« 20 minutes à pieds Attention : Danger »

MPJ est le poil à gratter de la Direction depuis de nombreux mois. Refus d'aborder ce thème en CSE ou en CSSCT, cette filiale est un sujet beaucoup trop sensible.

Notre seul moyen de faire mouche et de faire réagir la Direction, a été de créer une vidéo conjointe à notre tract du 1er juillet 2020 pour mettre en lumière les éléments factuels. Vous avez été plus de 400 à la visionner !



La Direction a donc été dans l'obligation de se pencher sur cette situation et ce point a été abordé lors du CSSCT du 8 juillet 2020.

Drôle de coïncidence, la Direction a reçu un mail anonyme qui essaie de démontrer que notre vidéo "est très subjective et en aucun cas représentative de la réalité et encore moins de la vision des salariés concernés"

Et oui, vous avez bien lu, un mail anonyme !

Mais comment un mail peut-être anonyme puisque l'expéditeur est identifiable ?

Cette personne, que nous nommerons "Anonymous" indique que **FO** devait "consulter l'équipe MPJ de Lille Nationale" avant de faire la vidéo.

Pour rappel, l'équipe concernée est très conséquente puisque composée de 4 personnes : l'élu FO, auteur de la vidéo, "Anonymous", et deux autres salariés.

Pensez-vous franchement que FO n'a pas eu la possibilité de contacter tous les salariés ?

Tous, peut-être sauf "Anonymous", qui semble être proche de la Direction et dont nous nous attendions à la réaction, ce qui n'a pas manqué d'arriver...



Informés de ce mail anonyme, les salariés concernés par ce déménagement n'étaient pas informés de cet écrit !

"Anonymous" aurait-il agit seul sans en faire référence à ses collègues de travail ?



L'art et la manière d'appliquer à soi-même ce que l'on reproche à autrui !

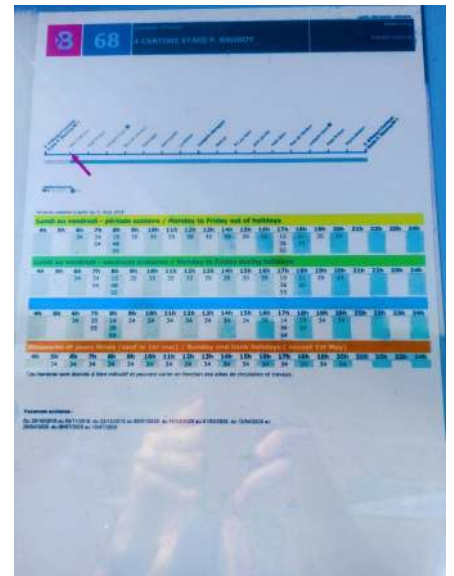


Une organisation syndicale quelle qu'elle soit ne doit pas agir dans l'intérêt d'une personne mais pour un collectif.

Un de ses rôles essentiels est la protection des salariés et notamment leur santé physique et psychologique.

Anonymous n'agirait-il pas dans son propre intérêt ?

Anonymous indique dans son mail : "pour accéder à ARTEPARC en partant de LILLE, il y a le Train TER ou le METRO, puis le BUS. En TER 7 min de train entre les gares, en Métro 13 min. Il faut poursuivre en BUS (Arteparc : arrêt pierre Brizon), avec les lignes ILEVIA 68 ou Z3 /Z8 (dont je mets les plans de ligne en annexe). Entre 07:30 et 9:30 il y a au moins 10 bus qui passent... À pied, il y a aussi le trajet de la gare de LESQUIN jusqu'à ARTEPARC et il n'y a pas de traversée d'autoroute !! Juste 1,1 kms à pied en toute sécurité !"



Sauf à avoir un strabisme convergent, entre 7h30 et 9h30 il n'y a que 5 bus qui passent et non 10, le dernier étant à 8h55 !

Les salariés sont obligés de faire le trajet à pieds s'ils souhaitent commencer à 9h30.

Et ne parlons pas des horaires du retour car si le salarié souhaite partir à 16h, il devra effectuer le trajet également à pieds.

Anonymous note que le trajet à pieds, c'est "Juste 1,1 kms à pied en toute sécurité".

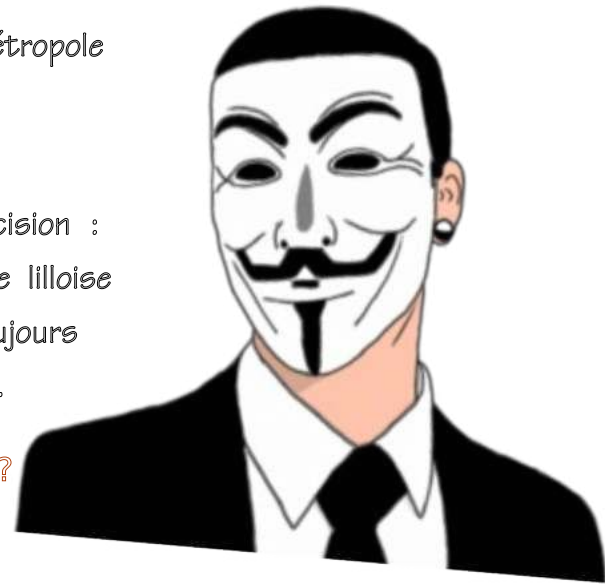
Sauf à être aveugle, "Anonymous" omet de parler de l'absence de lampadaires et de trottoirs qui rend cette route réservée aux voitures et aux vélos impraticable et dangereuse pour les piétons, surtout pendant la période hivernale où l'obscurité perdure le matin et arrive très tôt le soir.



“Anonymous” précise “Dans tous les cas la Métropole LILLOISE est affectée par les embouteillages”.

Ce qui est totalement vrai.

Mais il faut tout de même apporter une précision : quelque soit le domicile du salarié en métropole lilloise ou dans les campagnes environnantes, il y aura toujours des embouteillages sauf à habiter à Lesquin même.



“Anonymous” aurait-il déménagé à Lesquin ?
Inciterait-il ses collègues à s’y installer ?

La seule possibilité d’éviter les embouteillages pour se rendre sur ce nouveau site est de prendre le train ou le métro et c’est là que nos collègues rencontreront la problématique des risques piétonniers, dénoncés par .



“Anonymous” parle de subjectivité dans la vidéo.

Comment une vidéo peut elle être subjective car elle ne fait que filmer les lieux donc la réalité : absence de trottoirs, de lampadaires, piste cyclable inadaptée aux piétons, circulation dense, ...

FO ne peut donc que confirmer ses dires de notre tract du 1er juillet 2020 et demande à la Direction de trouver un site plus sécurisant pour les salariés piétons.

La médecine du travail préconise aux entreprises d’agir avant que le danger arrive et que la santé du salarié soit préservée.

C’est la prévention primaire.

Force est de constater qu’à la Matmut c’est la prévention tertiaire qui prédomine, c’est-à-dire lorsque le mal est fait et que le salarié est en arrêt.



En cas d’accident de trajet, saura rappeler à la Direction que le nécessaire a été fait en amont auprès des instances pour dénoncer la situation mais que grâce à “Anonymous” qui a des intérêts personnels à travailler sur Lesquin, cet état de fait a été minimisé.

Et comme le dit le dicton, la Direction peut penser : après tout advienne que pourra.

FO, le syndicat qui agit aussi pour la sécurité des salariés Matmut